

GROUPE DE TRAVAIL : L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Nom de l'entreprise : ASSOCIATION LUXEMBOURG ALZHEIMER ASBL

Secteur d'activité : Autres

Catégorie de l'entreprise : Fondation, Association, ONG

Description de l'action

Le groupe de travail a été créé afin d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Cinq points clés ont été retenus lors d'un brainstorming:

- Organisation du plan de travail
- Modèle du temps de travail
- Ressources humaines
- Conception du lieu de travail
- Communication

Chaque membre a le droit d'exprimer son opinion/avis sur un point précis. L'échange au sein du groupe est fondamental afin de comprendre ce qui doit être amélioré ou pas.

L'ensemble du groupe participe aux analyses, la réalisation des évaluations et prend les décisions finales.

Contexte

Le groupe est constitué de 14 personnes qui proviennent de toutes les structures, de tous les services et de tous les niveaux hiérarchiques (de la direction au personnel soignant) de l'ala.

Approche

La présence du président de la délégation du personnel et/ou de son remplaçant est obligatoire. Le groupe se réunit 6 à 8 fois par an.

Objectifs

L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des collaborateurs en utilisant les ressources disponibles afin de contribuer/favoriser à un environnement de travail serein.

« A faire »

- Garder le secret professionnel, au sein du groupe, sur les discussions internes,
- Respecter l'opinion / l'avis des participants,
- Les rapports doivent être publiés sur une plateforme commune et être accessibles à tous les collaborateurs afin qu'ils puissent les consulter à tout moment.

« Ne pas faire »

- Se limiter à un groupe de cadres et de membres de la direction,
- Faire des commentaires inappropriés au sein du groupe lorsqu'on ne partage pas le même point de vue,
- Divulguer au personnel de l'ala les projets en cours avant leur finalisation.